

PACK PYRANCO

Fongicide Céréales à paille - Prothioconazole 250 g/L
Pyraclostrobine 200 g/L



Protection contre les principales maladies du feuillage des céréales



Une association complète de deux familles de fongicides



Un pack PYRANCO traite une surface de 12,5 hectares

L'association du Prothioconazole et de la Pyraclostrobine offre un spectre complet sur les principales maladies fongiques de l'orge et sur les rouilles du blé.



Le PACK PYRANCO est issu des laboratoires Life Scientific

Pour plus d'informations :

<https://lifescientific.com/fr/products/fr-fr/pyranco-pack/>

lifescientific 
FRANCE

PACK PYRANCO

Fongicide - Prothioconazole 250 g/L
Pyraclostrobine 200 g/L

La solution haute performance associant deux familles chimiques de fongicides

→ Le prothioconazole, famille des triazoles, est l'atout contre les maladies de l'orge, dont notamment l'helminthosporiose.

→ La pyraclostrobine, strobilurine complète, renforce la protection contre les rouilles et la rhynchosporiose.

Offre une protection foliaire complète de l'orge, sans utilisation de fongicide de la famille des SDHI

→ Relais foliaire idéal pour protéger les orges recevant un traitement de semence SDHI

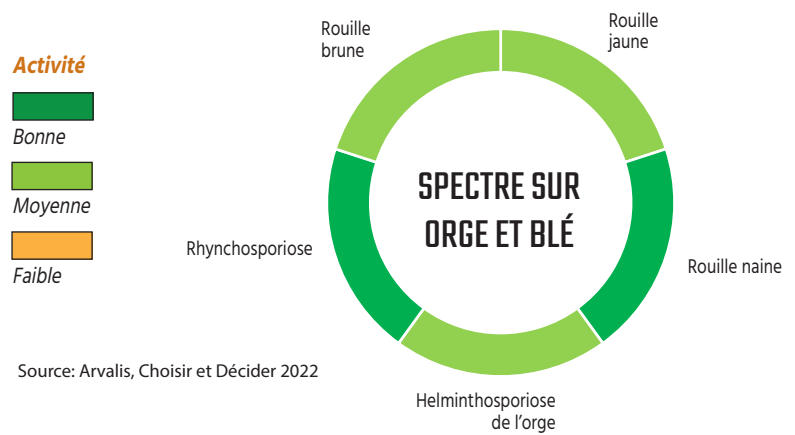
Une solution multi-céréales

→ Homologué sur blé, orge, triticales, épeautre, seigle et avoine

PRÉSENTATION

- Composition
5 L d'ALANA STAR® (250 g/L de prothioconazole) 5 L de LS PYRAC (200 g/L de pyraclostrobine)
- Dose recommandée sur céréales
0,4 L/ha d'ALANA STAR® 0,4 L/ha de LS PYRAC
- Surface traitée (recommandation) : 12,5 ha pour un pack
- N° d'AMM : 2190041 2230561
- Formulation : **Concentré émulsionnable (EC)** pour les deux
- Classement : H319, H335, H410 H302, H304, H315, H317, H319, H332, H410
- Délai de rentrée dans la parcelle : **48 heures pour les deux**
- ZNCA : 5m

SPECTRE D'ACTIVITÉ PACK PYRANCO 0,4 L/HA - 0,4 L/HA



Source: Arvalis, Choisir et Décider 2022

TABLEAU DES USAGES COMMUNS ENTRE LS PYRAC ET ALANA STAR® :

Cultures	Cibles	Dose max d'emploi	Nombre maxi d'application par culture	Stades d'application	Délai avant récolte (DAR)	ZNT aquatique
Blé dur, Blé tendre, Épeautre, Triticale	Rouilles	ALANA® STAR : 0,8 L/ha LS PYRAC : 1,1 L/ha	2 /an	2ème application après le stade BBCH 20 (début montaison)	35 jours	5 m pour 1 application ou 20 m pour 2 applications En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
Orge	Helminthosporiose, Rhynchosporiose, Rouille naine	ALANA® STAR : 0,8 L/ha LS PYRAC : 1,1 L/ha	2 /an			
Seigle	Rhynchosporiose, Rouilles	ALANA® STAR : 0,8 L/ha LS PYRAC : 1,1 L/ha	2 /an			
Avoine	Rouille couronnée	ALANA® STAR : 0,8 L/ha LS PYRAC : 1,1 L/ha	2/an			

ALANA STAR® - 250 g/l prothioconazole - AMM

n°2190041 - Détenteur d'homologation : Life Scientific Ltd. - * Marque déposée Life Scientific Ltd

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 - Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 - Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. - H335 - Peut irriter les voies respiratoires. - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu / le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

LS PYRAC - 200 g/L (19,23% p/p) de pyraclostrobine - AMM n°2230561 - Détenteur d'homologation : Life Scientific Ltd. - * Marque déposée Life Scientific Ltd

danger - H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P331 NE PAS faire vomir. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour 2 applications par an sur la parcelle. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour 1 application par an sur la parcelle. SPe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. SPa1 Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer une strobilurine ou un Qol plus de 2 fois par culture de céréales et par an.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou sur www.lifescientific.com/fr

Life Scientific France - 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest - 04 69 98 23 41 - Distribution produits phytos pro - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23 840 763 056.

www.terza-rima.com - Photos : ©Life Scientific - © Adobe Stock - V1219

Danger



life scientific
FRANCE

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.